

TRAVAUX DE MODERNISATION DU THÉÂTRE DE GRASSE



théâtre de Grasse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« TRAVAUX DE MODERNISATION
DU THÉÂTRE DE GRASSE »

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2015 :

Étude de faisabilité

01/2017 :

Démarrage mission de
maîtrise d'œuvre

09/2017 :

Démarrage Travaux
(Théâtre hors les murs)

01/04/2018 :

Réouverture du TDG
au public



Le Théâtre de Grasse, équipement culturel communautaire, fait l'objet d'importants travaux de modernisation, de rénovation et d'accessibilité depuis le 25 septembre, pour une durée de 5 à 6 mois.

Le Théâtre de Grasse est un des fleurons culturels du Pays de Grasse, dont le rayonnement dépasse le périmètre strict de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. C'est un équipement phare du cœur de ville de Grasse. « Scène conventionnée » par le Ministère de la Culture pour la danse et le cirque depuis 2002 et labellisé « Pôle Régional de Développement Culturel » par le Conseil régional PACA depuis 2003, le Théâtre présente une programmation variée, abordant toutes les disciplines : théâtre, musique, danse et cirque. En 2015, le Pays de Grasse a commandité une étude de faisabilité pour la restructuration du Théâtre. Celle-ci a révélé la nécessité de refaire le gradin, de réaliser des espaces refuges et un ascenseur pour les PMR. Sans compter que depuis son ouverture, il y a 42 ans, force est de constater que la salle nécessite une rénovation majeure, les aménagements et le mobilier présentent des signes de vétusté évidents.

Un chantier d'envergure de rénovation a donc débuté le 25 septembre dernier pour une durée de 6 mois. Parallèlement à ces travaux d'intérieur, le parement extérieur du théâtre sera revu avec une réfection complète.

Pendant la durée des travaux (septembre 2017 à mars 2018), Jérôme Viaud, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, a souhaité que l'activité du Théâtre ne soit pas interrompue et puisse continuer en se délocalisant sur le territoire du Pays de Grasse. Cette nouvelle mission, est confiée au directeur du Théâtre de Grasse Jean Flores. C'est ainsi que depuis septembre et jusqu'au mois d'avril 2018, les spectacles seront programmés dans les salles du Pays de Grasse comme à l'Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne à la Roquette-sur-Siagne, l'espace du Thiey à Saint-Vallier-de-Thiey, la salle Mistral à Pégomas, la salle Daudet à Peymeinade ou encore sous le chapiteau de Mouans-Sartoux. Et à Grasse, 6 spectacles seront proposés dans des lieux tels que l'Espace Culturel Altitude 500, la Cathédrale, la Villa Saint-Hilaire. Et pour le Haut Pays de Grasse, une troupe itinérante investira, pendant deux à trois semaines, plusieurs villages en proposant, sous un mini-chapiteau, spectacles, ateliers dans le cadre scolaire et ateliers parents/enfants.

CONTACT PRESSE

Muriel Courché
Pays de Grasse
Tél. : 04 97 05 22 03
Portable : 06 68 93 02 42
mcourche@paysdegrasse.fr



Dans tous les cas et c'est le challenge de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse avec l'équipe du Théâtre de Grasse, tout est mis en œuvre pour que les milliers de spectateurs qui fréquentent la salle grassoise avec grande satisfaction, continuent d'être accueillis dans les salles voisines dans de bonnes conditions.

LE THÉÂTRE EN QUELQUES CHIFFRES

- Entre 80 et 100 représentations par saison, dont un tiers proposé au Jeune Public sur le temps scolaire.
- Environ 1 500 abonnés, une moyenne de 27 000 spectateurs par saison, et un taux de remplissage de 80%.
- Une part importante donnée aux spectacles en création : 1/3 des spectacles programmés, dont des spectacles coproduits et accueillis en résidence de création.
- Un soutien apporté à la création et à la diffusion de compagnies régionales, qui représentent 20% des représentations sur la saison.
- Plus d'une centaine d'actions d'éducation artistique et culturelle dans l'année, ayant touché 1 500 élèves en saison 2016/17.
- Une forte ouverture vers le monde de l'entreprise, à travers le développement d'un Club des partenaires et des mécènes du TDG qui compte aujourd'hui une quinzaine de mécènes (entreprises du bassin grassois) et permet de réunir près de 100 K€ de mécénat dédiés à des projets spécifiques menés sur le territoire.
- Une irrigation culturelle du territoire, initiée depuis de nombreuses années, mais qui reste à développer et à intensifier sur le périmètre géographique très étendu des 23 communes (100 000 habitants) qui constituent la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

Les caractéristiques des travaux :

Rénovation complète de la salle (gradins, fauteuils, revêtements de sol/murs, changement du système de diffusion du chauffage).

Mise aux normes PMR (création d'un ascenseur et d'un espace d'attente sécurisé).
498 places (dont 67 strapontins et 11 emplacements PMR)
(anciennement 508 places).

Ravalement complet de la façade (mixité de matériaux enduit taupe et acier Corten).

Maîtrise d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Maîtrise d'œuvre :

Groupement composé de

Cabinet Peytavin - Architecte/Scénographe

Cabinet Frustie - Economiste de la construction

BET Durand – Electricité / Chauffage Ventilation Climatisation

BET Delorme – Structure

Atelier Rouch - Acousticien

Calendrier prévisionnel :

2015 : Étude de faisabilité

01/2017 : Démarrage mission de maîtrise d'œuvre

09/2017 : Démarrage Travaux (Théâtre hors les murs)

01/04/2018 : Réouverture du TDG au public

Montant prévisionnel de l'opération : 1,1M€HT

Plan de financement prévisionnel :

Département : 30%

Etat (FSIPL) : 20%

Conseil régional (CRET) : 30%

CAPG : 20%